

CONSEIL DE SECURITE

La commission VOLCKER exonère KOFI ANNAN de toute mauvaise conduite

La Commission VOLCKER exonère Kofi Annan de toute mauvaise conduite mais pointe du doigt sa responsabilité pour les dysfonctionnements du programme « Pétrole contre Nourriture »

Les responsabilités sont à partager entre le Secrétariat de l'ONU, les États Membres et le Conseil de sécurité, souligne le Président de la Commission d'enquête indépendante, Paul Volcker.

« En tant que Chef de l'administration, j'endosse la responsabilité pour les dysfonctionnements apparus dans la mise en œuvre du Programme « pétrole contre nourriture » et plus généralement dans le fonctionnement du Secrétariat », a déclaré, ce matin devant le Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU qui assistait à la présentation du rapport final de la Commission d'enquête indépendante sur le Programme « pétrole contre nourriture ». Kofi Annan, qui a reçu un hommage appuyé de nombreuses délégations pour la clairvoyance et le souci de transparence qui l'ont amené à créer la Commission, a également « vivement regretté » de n'avoir pas fait preuve de diligence et d'efficacité suffisantes pour lancer une enquête après avoir appris que l'entreprise qui employait son fils avait remporté des contrats d'inspection de produits humanitaires. Kofi Annan s'est tout de même dit satisfait que la Commission ait réaffirmé qu'il n'avait pas exercé ou tenté d'exercer une quelconque influence sur le processus d'achat.

Créée, il y a 18 mois, la Commission d'enquête indépendante a pour mandat d'enquêter sur les allégations de mauvaise gestion du Programme « pétrole contre nourriture » et celles de corruption au sein de l'ONU et parmi les entreprises privées impliquées en Iraq. « Malheureusement, nous avons recueilli les preuves des deux types d'allégations », a indiqué le Président de la Commission et ancien Président de la Banque fédérale américaine. Paul Volcker a néanmoins souligné qu'en matière de manquements, la responsabilité doit être partagée par les États Membres et le Conseil de sécurité lui-même, initiateur du Programme. Trop d'initiatives ont été laissées à l'Iraq, a dit le Président de la Commission qui a qualifié cet état de fait de « pacte avec un diable qui avait les moyens de manipuler le Programme ». Ces derniers propos ont été fortement appuyés par les représentants du Royaume-Uni, Emyr Jones Parry et des États-Unis, John Bolton.

D'autres délégations ont plutôt insisté sur la conclusion du rapport de la Commission d'enquête selon laquelle les nombreux problèmes relevés dans la mise en œuvre du Programme trouvent leurs origines dans une délimitation peu claire des rôles entre le Conseil de sécurité, le Comité du Conseil de sécurité créé en vertu de la résolution 661 et le Secrétariat des Nations Unies. « Personne n'était vraiment aux commandes », a souligné le Président de la Commission avant que le représentant de l'Algérie, Abdallah Baali, ne renchérisse sur le fait que « les divergences de vues entre certains des membres les plus importants du Conseil de sécurité ont nui à l'efficacité de son action et donc au contrôle effectif du Programme ».

À l'instar de Kofi Annan, tous les intervenants se sont félicités que, dans ses conclusions, la Commission ait reconnu l'importance d'un Programme qui a permis de contrebalancer l'effet des sanctions imposées à l'Iraq et de prévenir l'obtention par les autorités du pays d'armes de destruction massive. Les délégations se sont surtout félicitées que les conclusions de la Commission d'enquête montrent l'urgence des mesures de réforme qui sont à l'heure actuelle en cours de négociation entre les États Membres en vue d'une adoption par les chefs d'État et de gouvernement attendus au Sommet mondial, du 14 au 16 septembre 2005. Comme l'a dit le représentant de la France, Jean-Marc de La Sablière, le Sommet mondial doit être le lieu d'une réforme en profondeur de l'Organisation afin de la rendre capable de faire face, de manière

plus efficace, aux défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté.

Le rapport de la Commission relève, en effet, que la structure administrative et les pratiques du Secrétariat et de certaines institutions n'ont pas été à la hauteur des défis extraordinaires d'un Programme que toutes les délégations, à l'instar de la Commission Volcker, ont défini comme « le plus important, le plus complexe et le plus ambitieux effort humanitaire jamais engagé par les Nations Unies ». Les faiblesses systémiques de l'ONU ont, selon Paul Volcker, permis des comportements non éthiques et corrompus à la tête même du Bureau du Programme et de la Division des achats.

Dans ses recommandations, la Commission préconise une définition claire des responsabilités dans la mise en œuvre des programmes, la création de services d'audit et de contrôle de gestion indépendants ainsi que celle d'une capacité d'enquête. Les problèmes actuels, s'est expliqué le Président de la Commission, découlent du fait que l'ONU a été créée en des temps plus simples, des temps où l'Organisation n'avait pas à relever des défis opérationnels importants et complexes, aux côtés de ses responsabilités politiques et diplomatiques. Le représentant de l'Iraq a suggéré une autre recommandation. Samir Shakir Mahmood Sumaida'ie a demandé au Conseil d'envisager la création d'un noyau d'experts qui, financés cette fois par les Nations Unies, aiderait l'Iraq à récupérer les biens qui lui appartiennent et qui ont été dispersés par le Programme « pétrole contre nourriture ».

LA SITUATION CONCERNANT L'IRAQ

M. PAUL VOLCKER, Président de la Commission d'enquête indépendante sur le Programme « Pétrole contre nourriture », a rappelé que sa mission était d'enquêter sur la mauvaise gestion du Programme « Pétrole contre nourriture » et sur les faits de corruption au sein des Nations Unies et les entreprises qui travaillaient avec elles. Malheureusement, a regretté le Président de la Commission, nous avons recueilli les preuves des deux types d'allégations. Il a néanmoins indiqué qu'en matière de manquements, la responsabilité doit être partagée par les États Membres et le Conseil de sécurité lui-même. Le Programme, s'est-il expliqué, a laissé trop d'initiatives à l'Iraq. C'était en quelque sorte un pacte avec le diable, un diable qui avait les moyens de manipuler le Programme.

La difficulté fondamentale, a-t-il précisé, venait d'un manque de définition claire des responsabilités administratives complexes qui étaient partagées entre le Comité du Conseil de sécurité créé en vertu de la résolution 661 et le Secrétariat et sous-tendues par des divergences politiques persistantes. Personne n'était réellement aux commandes, a-t-il estimé, en jugeant que la structure administrative et les pratiques du Secrétariat et de certaines institutions n'ont pas été à la hauteur des défis extraordinaires du Programme. Ces faiblesses ont été aggravées par des comportements non éthiques et corrompus à la tête même du Bureau du Programme et de la Division des achats.

Le Président de la Commission a aussi mis l'accent sur l'absence de services d'audit et de contrôle administratif efficaces. Il a ensuite mis le doigt sur le manque de coopération parmi les divers organes de l'ONU. Rendant tout de même hommage aux succès enregistrés par le Programme, le Président de la Commission a souligné la nécessité de renforcer l'autorité et la capacité opérationnelle de l'ONU. Mes conclusions, a-t-il dit, soulignent, en effet, la nécessité d'un service d'audit et de contrôle indépendant et fort ainsi que celle d'une capacité d'enquête. Anticipant les critiques, il a estimé que les conclusions de la Commission ne peuvent pas être écartées comme des aberrations sur un Programme ou comme une série de recommandations qui peuvent être mises en œuvre par des changements cosmétiques.

Les problèmes suscités, a-t-il rappelé, sont symptomatiques de questions systémiques. Ces questions découlent du fait que l'ONU a été créée en des temps plus simples, des temps où l'Organisation n'avait pas à relever des défis opérationnels importants et complexes, aux côtés de ses responsabilités politiques et diplomatiques. Soulignant qu'il y va de la légitimité de l'ONU, il a ajouté deux autres éléments.

L'appui aux Nations Unies viendra, au bout du compte, de la crédibilité et de la confiance en elles. Ce sont ces deux éléments qui ont été mis aux défis par le travail du Programme « Pétrole contre nourriture ». L'ONU a été affaiblie et c'est la raison pour laquelle sa réforme est urgente. Des mesures doivent être prises avant que l'Assemblée générale ne termine sa session de 2006, a-t-il insisté en concluant.

M. KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré que l'initiative qu'il a prise avec l'appui du Conseil de sécurité au mois d'avril de l'année dernière de lancer une commission d'enquête sous la houlette de M. Volcker visait à faire éclater la vérité, si douloureuse qu'elle soit, pour que les Nations Unies regagnent leur crédibilité et pour que l'on procède aux changements nécessaires. M. Volcker a lui-même convenu que peu d'autres organisations se seraient prêtées à une enquête indépendante si complète, a ajouté Kofi Annan qui s'est dit persuadé du fait que les Nations Unies en tireront profit.

Le Secrétaire général a déclaré qu'il acceptait les critiques émises à son égard dans ce rapport tout en se disant satisfait que la Commission réaffirme qu'il n'avait pas exercé ou tenté d'exercer une quelconque influence sur le processus d'achat. « J'accepte toutefois la conclusion selon laquelle je n'ai pas fait preuve de diligence et d'efficacité suffisantes pour lancer une enquête après avoir appris que la société qui employait mon fils avait remporté des contrats d'inspection de programmes humanitaires. Je le regrette vivement, a-t-il déclaré ». Il est également profondément regrettable de constater qu'un petit nombre de fonctionnaires des Nations Unies se soient rendus coupables de corruption.

Le Secrétaire général a cependant ajouté qu'il était satisfait de constater que la Commission d'enquête avait conclu que le Programme « Pétrole contre nourriture » avait permis de restaurer et de maintenir des normes alimentaires et de santé minimales tout en soutenant les efforts internationaux déployés pour faire en sorte que Saddam Hussein n'acquiert pas d'armes de destruction massive. Kofi Annan a également relevé que selon la Commission, ce sont des entreprises privées manipulées par Saddam Hussein qui se sont rendues coupables de corruption dans le cadre du Programme. Ce qui est encore plus important, a ajouté le Secrétaire général, ce sont les conclusions de la Commission selon lesquelles la gestion du Programme est caractérisée par des pratiques administratives inefficaces et un système de contrôle et de gestion inadéquat.

En tant que Chef de l'administration, le Secrétaire général a dit endosser la responsabilité pour les dysfonctionnements apparus dans la mise en œuvre du Programme et plus généralement dans le fonctionnement du Secrétariat. Le rapport de la Commission d'enquête a également conclu que de nombreux problèmes trouvent leurs origines dans une délimitation peu claire des rôles entre le Conseil de sécurité, le Comité 661 et le Secrétariat des Nations Unies.

Les leçons que nous devons tirer portent sur l'importance de l'obligation de reddition et en particulier sur l'importance de définir clairement les responsabilités. Il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes qui remédient aux déficiences des services de contrôle. Il est en outre nécessaire de maintenir le plus haut degré d'intégrité et de performance au sein des Nations Unies. Le Secrétaire général a avancé l'idée qu'il sera peut-être nécessaire à la lumière des conclusions du rapport de proposer de nouvelles mesures de réforme. Les résultats de la Commission d'enquête montrent l'importance des mesures de réforme qui sont à

l'heure actuelle en cours de négociation entre les États Membres en vue d'être adoptées dans le cadre du Sommet mondial, la semaine prochaine. Il a indiqué qu'il avait déjà mis en œuvre un certain nombre d'initiatives dans les domaines où il avait compétence et a émis l'idée de créer un Bureau d'éthique.

Il est vital que nous passions en revue les règles qui dictent nos ressources budgétaires et humaines. Il est aussi vital de permettre au Secrétaire général de s'acquitter de ses fonctions de manière efficace et de prendre des décisions au jour le jour sur le déploiement du personnel sans avoir à obtenir l'approbation de l'Assemblée générale, du Conseil ou de ses divers Comités, a ajouté Kofi Annan. Comme le dit le rapport de la Commission, le problème du Programme « Pétrole contre nourriture » est que ni le Conseil de sécurité, ni le Secrétariat n'étaient clairement responsables. Dans le futur, les responsabilités de chacun doivent être clairement définies.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) a estimé qu'il faut surtout se souvenir que c'est Saddam Hussein qui est le vrai coupable dans cette affaire, lui qui a essayé de corrompre ce Programme. Soulignant néanmoins que rien ne peut excuser la mauvaise gestion et la corruption, il a expliqué cette situation par le fait qu'à l'époque, trop de personnes étaient focalisées sur d'autres aspects du problème iraquien. Le rapport, a poursuivi le représentant, met en évidence les défaillances dans la gestion du Secrétariat, la responsabilité des États Membres et le manque de capacités de suivi des décisions prises. Il a appuyé le Secrétaire général dans ses efforts de réforme, en jugeant que cela montre l'importance pour les États Membres d'assurer le succès du Sommet mondial de la semaine prochaine. Il a donc appuyé le Secrétariat dans ses efforts visant à tirer le plus rapidement possible les enseignements du rapport et à prendre les mesures nécessaires.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) a estimé qu'il était crucial d'identifier ceux qui avaient manqué à leurs responsabilités et de les traduire en justice. Mais ce qui encore plus important c'est de percevoir les défauts du Programme comme un moteur de réforme des Nations Unies. La constatation sur laquelle nous tombons tous d'accord, a ajouté le représentant, est que Saddam Hussein a exploité la bonne volonté de la communauté internationale afin d'obtenir des millions de dollars pour ses besoins personnels, ceux de son régime et pour maintenir son emprise autoritaire sur son propre peuple. Nous pouvons aussi tomber d'accord pour dire qu'il y avait corruption au sein et en dehors du système des Nations Unies. Il y a eu des dessous de table, de pots-de-vin et de la négligence de la part du Secrétariat et certains États Membres ont choisi de les passer sous silence. Nous attendons avec impatience l'occasion de discuter sérieusement de la réforme des Nations Unies et nous prenons note de l'appel lancé par le Président Volcker pour que davantage de contrôle, d'audit, y compris par le biais de l'établissement d'un conseil d'audit, soient exercés sur le Secrétariat. C'est ce que nous préconisons depuis des années malgré l'opposition de douzaines de pays.

M. ANDREY DENISOV (Fédération de Russie) a déclaré que sa délégation partageait nombre de recommandations tirées des conclusions de son enquête par la Commission. Il a néanmoins refusé que les aspects négatifs du Programme ne fassent de l'ombre aux succès qu'il a remportés en Iraq. Dans son ensemble, le Programme a montré que des actions d'une telle ampleur sont possibles. Seules les Nations Unies sont en mesure de réaliser des programmes de nature aussi globale et complète, a-t-il insisté, en jugeant que l'essentiel est de tirer les conclusions qui s'imposent sur la façon de gérer et de relever les défis à venir.

M. ABDALLAH BAALI (Algérie) a dit qu'il était indéniable que le Programme « pétrole contre nourriture » était un programme humanitaire le plus complexe qu'ait géré les Nations Unies qui a permis de sauver des millions de vies dans le cadre d'un régime de sanctions implacable. Ce Programme a également permis d'éviter que l'Iraq n'acquière ou ne développe des armes de destruction massive. Il est indéniable que l'ONU a été dépassée par l'ampleur des tâches. Le Secrétariat n'était pas outillé pour

le contrôle et la planification des opérations. De fait, a reconnu le représentant, le Conseil assume une responsabilité importante dans la dérive qu'a connue le Programme. Il est évident que les divergences de vues entre certains des membres les plus importants du Conseil de sécurité ont nui à l'efficacité de son action et donc au contrôle effectif du Programme. En raison du manque de vigilance du Conseil de sécurité et du Secrétariat, la corruption a gagné les entreprises privées et certains membres du Secrétariat.

De l'imposition des sanctions jusqu'aux dérives du Programme, le peuple iraquien a payé un prix élevé. L'ONU a gravement failli et c'est d'autant plus grave qu'elle se doit d'être irréprochable. La Commission d'enquête met en avant l'absence d'un audit indépendant et relève que le Secrétaire général ne dispose pas d'outils lui permettant de contrôler les activités opérationnelles de l'Organisation. Il souligne aussi que le Secrétaire général est perçu davantage comme un responsable politique et diplomatique que comme un gestionnaire. La leçon que le Conseil doit tirer porte sur la nature des sanctions qui, certes, ne sont plus aveugles mais il doit faire plus. Les sanctions doivent être appliquées en dernier ressort et être limitées dans le temps. L'ambitieux programme de réforme en cours nous offre l'occasion de procéder aux changements nécessaires.

M. KENZO OSHIMA (Japon) a estimé qu'avant de pointer du doigt les responsables et les défaillances, il est important de se souvenir que le Programme avait réussi à sauver des vies. Le Programme visait à combler le fossé entre les sanctions et l'impératif d'atténuer les souffrances des Iraquiens ordinaires. Le Programme est un programme sans précédent dans l'histoire de l'ONU. Il a rendu hommage aux nombreux fonctionnaires de l'ONU qui se sont acquittés de leurs responsabilités sans avoir été coupables de quelque corruption que ce soit. Il a néanmoins jugé impardonnables les défaillances relevées dans le rapport. Appelant à des réformes urgentes, il a souligné que la question de l'éthique n'a jamais été traitée dans aucun rapport de l'ONU. Tous les États Membres de l'ONU, a-t-il insisté, doivent prendre au sérieux les recommandations et les conclusions de la Commission. Le représentant a conclu en estimant que les recommandations spécifiques concernant la réforme de l'ONU constituent des contributions substantielles aux négociations en cours, en prévision du Sommet mondial de la semaine prochaine.

M. TUVAKO NATHANIEL MANONGI (République-Unie de Tanzanie) a déclaré que le Programme « pétrole contre nourriture » a reconnu qu'il fallait tirer des leçons des conclusions de la Commission d'enquête et ne pas minimiser les accusations de corruption qui doivent être combattues à n'importe quel prix. Les responsables doivent être traduits en justice. Ce qui est troublant, c'est de constater qu'au cours de l'enquête, une campagne concertée visant à présenter l'Organisation comme corrompue a été orchestrée. Ceci est regrettable. Ce rapport ne doit pas être considéré comme une attaque contre les idéaux des Nations Unies qui conservent toute leur validité. Nous devons faire en sorte que cette Organisation soit à même de servir ses objectifs.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a salué le travail accompli par la Commission dans des délais contraignants et des conditions parfois difficiles. Il a dit son intention d'étudier avec la plus grande attention les conclusions et les recommandations du rapport. Il a néanmoins souligné que le Programme était le plus important, le plus complexe et le plus ambitieux effort humanitaire jamais engagé par les Nations Unies. Il a, à son tour, relevé les succès humanitaires du Programme et le fait qu'il ait réussi à empêcher l'Iraq de se doter d'armes de destruction massive. Prenant note des recommandations contenues dans la préface du rapport, il a dit sa confiance dans la capacité de l'ONU de tirer les enseignements du rapport. Ce dernier souligne l'importance d'une réforme réussie des Nations Unies lors du prochain Sommet de l'Assemblée générale. Le Sommet mondial doit être le lieu d'une réforme en profondeur de l'Organisation afin de la rendre capable de faire face, de manière

plus efficace, aux défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté, a conclu le représentant.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a rappelé que le Programme avait permis d'atténuer la crise humanitaire en Iraq et d'alléger les souffrances d'une population innocente.

Malheureusement, le Programme a été manipulé par Saddam Hussein et par des entreprises privées. Nous attendons à ce sujet un rapport complet avant que la Commission n'achève son mandat. Ces défaillances ont été possibles en raison des déficiences en matière d'audit, de contrôle et de la planification au niveau du Secrétariat et du Secrétaire général. Le Conseil doit aussi assumer ses responsabilités, en particulier les pays les plus affluents au Conseil qui ont manqué au suivi et à la gestion d'un Programme complexe et difficile. Il nous semble important de souligner que les réformes constituent une responsabilité partagée de tous les États Membres de l'Organisation et du Conseil de sécurité.

M. RONALDO MOTA SARDENBERG (Brésil) a considéré que le rapport doit donner lieu à la création de mécanismes de contrôle adéquats permettant de prévenir les malversations constatées. Il a tenu à rappeler que le Programme a été créé à l'unanimité par le Conseil et a atteint ses objectifs humanitaires. À l'heure actuelle, a-t-il poursuivi, toute l'attention doit se concentrer sur ce qui est fait pour assurer le succès du Sommet mondial de septembre. Le représentant a conclu en disant attendre avec intérêt le prochain rapport de la Commission concernant les sociétés et entreprises privées.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a relevé les graves défaillances dans les structures administratives et dans le partage des responsabilités des organes des Nations Unies. Le rapport de la Commission d'enquête dit aussi que la responsabilité de ces défaillances doit être partagée entre le personnel des Nations Unies, le Conseil de sécurité et les compagnies privées. Le rapport souligne aussi que le Programme « pétrole contre nourriture » a permis d'alléger les souffrances du peuple iraquien tout en soulignant l'importance de réformer le processus de gestion des Nations Unies pour qu'il soit transparent et efficace. La responsabilité de ces réformes revient aux États Membres, aux membres du Conseil et de l'Assemblée générale. Le moment est venu de réformer la gestion des Nations Unies et le Sommet mondial qui aura lieu la semaine prochaine en sera l'occasion.

M. ADAMANTIOS VASSILAKIS (Grèce) a mis en garde contre des conclusions trop hâtives sur la crédibilité des Nations Unies. Le Programme « pétrole contre nourriture », a-t-il dit, a permis de préserver la population iraquienne. Il ne faut pas oublier que les Nations Unies sont une Organisation unique qui comprend 191 États Membres et un nombre très élevé d'institutions et d'organes. Le rapport de la Commission d'enquête, a conclu le représentant, donnera des informations précieuses sur la façon d'améliorer le fonctionnement de l'Organisation.

M. MIHNEA IOAN MOTOC (Roumanie) a constaté que l'enquête a tiré des conclusions dénuées de toute ambiguïté. Le rôle important qu'a joué l'ancien régime iraquien dans la corruption du Programme est souligné, tout comme l'est l'absence de mécanisme de contrôle au sein des Nations Unies. Il souligne également les imperfections dans le régime de sanctions imposé par le Conseil et les lacunes dans leur mise en œuvre par les États Membres. Le rapport indique que le Secrétariat n'était pas bien équipé pour relever le défi que représentait la gestion du Programme « pétrole contre nourriture ». Il ne faut pas non plus négliger le contexte complexe dans lequel les irrégularités ont été commises. Il est urgent de réformer les Nations Unies et de mettre en place de nouveaux critères de responsabilité et d'éthique. Pour le moment, il est nécessaire de maintenir l'élan de réforme en cours.

M. ZHANG YISHAN (Chine) a jugé que les conclusions de l'enquête mettent à juste titre l'accent sur les problèmes inhérents à la gestion de l'ONU. Il a dit son intention

d'étudier le rapport avec sérieux.

M. OUSSOU EDOUARD AHO-GLELE (Bénin) a, à son tour, estimé que le rapport doit servir de source d'inspiration pour la réforme de l'ONU. Il a rendu hommage au Secrétaire général pour la clairvoyance et le courage dont il a fait montre en commanditant la Commission d'enquête et ensuite, en jouant la transparence dans ce dossier fort épineux. Il s'est félicité de l'initiative du Secrétaire général de promouvoir une nouvelle éthique dans la gestion du Secrétariat. Les défaillances relevées dans le rapport, a-t-il poursuivi, sont des leçons qui justifient les réformes en cours de discussions. Les mesures préconisées par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale sont fort encourageantes. Le représentant a conclu en rappelant, à son tour, les succès humanitaires du Programme « pétrole contre nourriture ». Nous devons trouver des solutions aux insuffisances constatées et concentrer l'attention sur le processus de démocratisation de l'ONU, a-t-il conclu.

M. LAURO BAJA (Philippines) a prévenu qu'au vu de la complexité du Programme « pétrole contre nourriture » et du nombre de documents à étudier, il faudra du temps pour examiner les conclusions de la Commission. Il est opportun, a-t-il estimé, que le rapport soit soumis aujourd'hui alors que l'ensemble des Nations Unies parlent de réforme. C'est la même réforme que le Secrétaire général préconise dans son rapport pertinent, a-t-il souligné, en jugeant important que des mécanismes de contrôle soient mis en place et énumérés dans le document final que le Sommet mondial de la semaine prochaine doit adopter. Il a félicité le Secrétaire général d'avoir engagé cet exercice bien avant la Commission d'enquête indépendante.

M. SAMIR SHAKIR MAHMOOD SUMAIDA'IE (Iraq) a exprimé sa reconnaissance aux membres de la Commission d'enquête et ses remerciements au Secrétaire général pour avoir créé la Commission. En assumant le contrôle de la gestion du Programme, le Conseil s'est transformé en gardien de la richesse iraquienne, a-t-il poursuivi, en ajoutant qu'il est très clair aujourd'hui que le peuple iraquien n'a pas obtenu tout ce à quoi il pouvait s'attendre. Une partie de cette richesse lui a été volée, a-t-il dit, en soulignant que des leçons seront tirées et des mesures prises mais les pertes iraqiennes demeureront. Les Iraquiens sont ceux qui ont payé le prix le plus lourd des échecs et des défaillances qui ont eu lieu, a-t-il insisté. Ceux qui ont le plus profité de la situation sont les Nations Unies mais ce sont les Iraquiens, malgré les protestations, qui ont dû payer les frais de fonctionnement de la Commission Volcker, avec l'assentiment tacite du Conseil de sécurité. Tournons-nous vers l'avenir, a pourtant conclu le représentant, et transformons les conclusions du rapport en décisions qui permettront de rétablir la crédibilité des Nations Unies.

Les Nations Unies doivent pouvoir continuer de jouer le grand rôle qui est le leur, a-t-il encore dit, avant de demander au Conseil d'envisager la création d'un noyau d'experts, voire de la Commission qui, financé cette fois par les Nations Unies, aiderait l'Iraq à récupérer les biens qui lui appartiennent et qui ont été dispersées par le Programme « pétrole contre nourriture ». La Commission a identifié ces faits, a-t-il précisé en se disant prêt à travailler avec les membres du Conseil à la mise en œuvre de cette initiative.

www.geopolitis.net